

Jean-Michel Blanquer annonce des améliorations pour la 2e phase

4-5 minutes

L'évaluation des élèves de CP et de CE1 est "absolument essentielle", affirme Jean-Michel Blanquer sur France info le 16 janvier 2019, après que plusieurs syndicats enseignants ont demandé leur abandon. Dans un courrier adressé aux représentants du personnel le 16 janvier et auquel AEF info a eu accès, le ministre de l'Éducation nationale leur répond que ces évaluations "constituent pour le maître un appui précieux pour mieux répondre [aux besoins des élèves]". Il indique en outre que le dispositif a été "amélioré" depuis septembre et promet une rencontre avec les syndicats en février.



Jean Michel Blanquer ministre de Education nationale et de la jeunesse. JBVNews

Les évaluations des élèves de CP et de CE1 "sont destinées à identifier avec précision les forces et les faiblesses de chacun des élèves à l'âge décisif de l'entrée dans la lecture, l'écriture et le calcul", assure Jean-Michel Blanquer dans un courrier adressé aux représentants du personnel, le 16 janvier. Il répond aux inquiétudes formulées par plusieurs organisations syndicales, qui demandaient notamment l'abandon de ces évaluations, le 14 janvier ([lire sur AEF info](#)).

Le ministre proposera une rencontre avec les organisations syndicales en février, "afin de faire le bilan" des évaluations de mi-parcours pour les CP.

Invité sur France info le même jour, le ministre dresse un bilan "très positif" de ce dispositif mis en place à la rentrée 2018 : environ deux tiers des 19 000 enseignants ayant répondu à une enquête de

satisfaction estiment que ces évaluations sont "pertinentes".

Jean-Michel Blanquer contredit plusieurs critiques formulées par les organisations syndicales : "les professeurs n'ont nullement été exclus du processus de conception de ces évaluations" et "les observations conduites par les corps d'inspections [...] n'ont pas mentionné de phénomène général de stress des élèves lors des passations".

Le dispositif a été "amélioré"

Dans sa lettre, Jean-Michel Blanquer assure toutefois que cette enquête de satisfaction a "permis d'améliorer le dispositif, notamment en vue des évaluations de mi-année qui concernent les classes de CP", et qui doivent se tenir du 21 janvier au 1er février.

Il indique ainsi que les capacités de traitement de l'information ont été "augmentées", afin de répondre aux "difficultés rencontrées lors des connexions" en raison d'un "nombre considérable de connexions simultanées". De plus, les séquences des évaluations "ont été redécoupées afin que les passations soient raccourcies et simplifiées". Les évaluations de mi-parcours pour les CP ne devraient donc pas dépasser 30 minutes dont "10 minutes de travail effectif pour l'élève", assure-t-il. Enfin, "certains exercices jugés trop longs ont été raccourcis".

Par ailleurs, Jean-Michel Blanquer, qui constate que "certains exercices ont été nettement moins appréciés que d'autres par les professeurs", a demandé que "soient mises en ligne sur le site Eduscol des fiches explicitant les finalités des exercices, et présentant des exemples d'utilisation pédagogiques".

Le ministre souhaite que "ce processus d'amélioration se poursuive d'année en année grâce à l'apport des acteurs de terrain comme de la communauté scientifique".